



# Concours national de Théâtre



**ORGANISATION / RÉSEAU DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES**  
PILOTAGE / CNOUS  
MISE EN ŒUVRE / CROUS DE NANCY-METZ  
EN PARTENARIAT AVEC LE CROUS D'AIX-MARSEILLE  
ET L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE



**DATE LIMITE  
DES INSCRIPTIONS  
LE 25 FÉVRIER 2012**

**1er PRIX  
2000€  
2e PRIX  
1000€**

**+  
REPRÉSENTATION  
À L'UNIVERSITÉ  
D'AVIGNON  
PENDANT LE FESTIVAL  
D'AVIGNON**



UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET DE LA CULTURE  
100 rue de la République - 84000 Avignon  
Tél. 04 90 93 93 93

# RÉGLEMENT

## ARTICLE 1

Le réseau des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS-CROUS) organise un concours national de théâtre en partenariat avec l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, et le CROUS d'Aix-Marseille. Le CROUS de Nancy-Metz pilote le projet.

## ARTICLE 2

Le concours est ouvert à tout type de formes théâtrales n'excédant pas 1h30 maximum.

## ARTICLE 3

La prestation peut se faire en solo ou compagnies de 8 participants maximum (acteurs, techniciens, metteur en scène).

Peuvent concourir tout étudiant ou toute compagnie composée d'une majorité d'étudiants (au moins 4) inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur.

## ARTICLE 4

La participation requiert l'envoi d'un dossier complet d'inscription comprenant :

- Le formulaire d'inscription (à télécharger sur le site du CNOUS et des CROUS, ou disponible dans les services culturels des CROUS) et comprenant une note d'intention d'une page maximum de format A4 écrite sous format Word,
- La photocopie de la carte d'étudiant,
- Le DVD de la totalité du spectacle (minimum 10 mn et maximum 1h30), (format DVD de salon, DVD gravé),
- Le formulaire de renonciation au droit à l'image,
- La lettre d'autorisation de publication des supports vidéo,
- Le formulaire attestant que le texte de théâtre choisi est libre de droit,
- Un engagement écrit de l'artiste solo ou compagnie de se présenter au CROUS de Nancy-Metz pour la sélection finale les 7 et 8 juin 2012 en cas de présélection, et à Avignon pour les lauréats entre le 15 et le 20 juillet 2012.

Tout dossier incomplet, non conforme, ou arrivé hors délai sera rejeté.

Les candidatures ne peuvent être envoyées qu'à un seul CROUS (CROUS de rattachement ou CROUS de Nancy-Metz).

## ARTICLE 5

Dans chaque CROUS un jury composé de partenaires locaux et de professionnels du théâtre effectuera une sélection régionale.

La ou les deux prestations retenues devront nécessairement avoir été vues sur scène, et seront envoyées au jury national sous forme de DV ou DVD.

**La date limite d'envoi au CROUS de Nancy-Metz est fixée au 14 avril 2012 cachet de la poste faisant foi.**

## ARTICLE 6

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 06 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation selon les modalités du présent règlement. Conformément à la Loi informatique et libertés, les participants disposent d'un droit d'accès de rectification et d'opposition à l'ensemble des données les concernant.

#### ARTICLE 7

Du 3 au 4 mai 2012 le jury national sélectionnera sur vidéo les 4 meilleures prestations. Celles-ci seront présentées en finale sur scène les 7 et 8 juin 2012 à Nancy-Metz.

Composition des prix :

•• 1<sup>er</sup> PRIX : 2000 €

•• 2<sup>e</sup> PRIX : 1000 €

•• **PRIX COMMUN** : En outre, les deux lauréats présenteront leur spectacle à l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse entre le 15 et le 20 juillet 2012, pendant le festival d'Avignon.

Ces prix ne pourront pas être réclamés sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement. Les gains ne sont ni cessibles, ni remboursables. Les organisateurs se réservent le droit de modifier la nature et la valeur des prix en cas de nécessité.

#### ARTICLE 8

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes, ou dommages causés à l'enregistrement donné. Le CNOUS et les CROUS ne sauraient être rendus responsables des retards et des pertes d'envois du fait des services postaux, des sociétés de livraison ou de leur disparition résultant d'un cas fortuit ou de force majeure ou du fait d'un tiers. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette manifestation pour toute raison indépendante de leur volonté.

**Chaque troupe ou artiste solo s'engage à fournir une attestation de responsabilité civile, pour les représentations sur scène.**

#### ARTICLE 9

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. **Le non respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.**

#### ARTICLE 10

Dans le cadre du concours les concurrents autorisent l'ensemble des partenaires (le réseau des Œuvres Universitaires et Scolaires, et l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse) à utiliser librement les maquettes qui leur auront été adressées pour la sélection, et qui seront exclusivement utilisées à des fins culturelles. Tout usage commercial est exclu. Ces maquettes pourront être publiées sur Internet (sites des CROUS et du CNOUS). [www.culture.cnous.fr](http://www.culture.cnous.fr).

**Date de clôture des inscriptions le 25 février 2012.**

Règlements et bulletins d'inscription disponibles  
sur le site de votre CROUS et du CNOUS  
[www.cnous.fr](http://www.cnous.fr) ou [www.culture.cnous.fr](http://www.culture.cnous.fr)  
et dans les services culturels des CROUS

**CROUS D'AIX - MARSEILLE**

Service culturel  
31 avenue Jules Ferry  
13621 Aix-en-provence Cedex 1  
Tél. 04 42 93 47 69  
[www.crous-aix-marseille.fr](http://www.crous-aix-marseille.fr)

**CROUS D'AMIENS**

Service culturel et communication  
25 rue Saint-Leu  
BP 541  
80005 Amiens Cedex 1  
Tél. 03 22 71 24 06  
[www.crous-amiens.fr](http://www.crous-amiens.fr)

**CROUS D'ANTILLES - GUYANE**

Service Culturel  
Campus universitaire de Fouillole  
BP 444  
97164 Pointe-à-Pitre Cedex  
Tél. 0590 89 59 16  
[www.crous-antillesguyane.fr](http://www.crous-antillesguyane.fr)

**CROUS DE BESANÇON**

Service culturel  
Besançon sur le campus de la Bouloie  
Bâtiment Felix Gaffiot  
7 rue Laplace - BP 31225  
25004 Besançon cedex 3  
Tél. 03 81 48 46 61  
[www.crous-besancon.fr](http://www.crous-besancon.fr)

**CROUS DE BORDEAUX**

Service culturel  
Maison d'activités culturelles  
Domaine Universitaire - Village 3  
33608 Pessac Cedex  
Tél. 05 56 80 78 28  
[www.crous-bordeaux.fr](http://www.crous-bordeaux.fr)

**CROUS DE CAEN**

Maison de l'étudiant  
Avenue de Lausanne  
BP 85153  
14070 Caen Cedex 5  
Tél. 02 31 56 60 96  
[www.unicaen.fr/crous](http://www.unicaen.fr/crous)

**CROUS DE CLERMONT-FERRAND**

Service culturel  
25 rue Étienne Dolet  
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1  
Tél. 04 73 34 44 16  
[www.crous-clermont.fr](http://www.crous-clermont.fr)

**CROUS DE CORSE**

Service culturel  
22 avenue Jean Nicoli  
BP 55  
20250 Corte  
Tél. 04 95 45 32 25  
[www.crous-corse.fr](http://www.crous-corse.fr)

**CROUS DE CRÉTEIL**

Service culturel  
70 avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil Cedex  
Tél. 01 45 17 46 73  
[www.crous-creteil.fr](http://www.crous-creteil.fr)

**CROUS DE DIJON**

Service culturel  
Théâtre Mansart  
94 boulevard Mansart  
21000 Dijon  
Tél. 03 80 38 15 04  
[www.crous-dijon.fr](http://www.crous-dijon.fr)

**CROUS DE GRENOBLE**

Service culturel  
351 allée Hector Berlioz  
Domaine Universitaire  
BP 84  
38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex  
Tél. 04 56 52 88 44  
[www.crous-grenoble.fr](http://www.crous-grenoble.fr)

**CROUS DE LILLE**

Service culturel  
74 rue de Cambrai  
59043 Lille Cedex  
Tél. 03 20 88 66 12  
[www.crous-lille.fr](http://www.crous-lille.fr)

**CROUS DE LIMOGES**

Service culturel  
39G rue Camille Guérin  
87036 Limoges Cedex  
Tél. 05 55 43 17 05  
[www.crous-limoges.fr](http://www.crous-limoges.fr)

**CROUS DE LYON - SAINT-ÉTIENNE**

Service culturel  
59 rue de la Madeleine  
69365 Lyon Cedex 07  
Tél. 04 72 80 13 63  
[www.crous-lyon.fr](http://www.crous-lyon.fr)

**CROUS DE MONTPELLIER**

Service culturel  
2 rue Monteil  
BP 5053  
34033 Montpellier Cedex 1  
Tél. 04 67 41 50 09  
[www.crous-montpellier.fr](http://www.crous-montpellier.fr)

**CROUS DE NANTES**

Service culturel  
2 boulevard Guy Mollet  
BP 52213  
44322 Nantes Cedex 3  
Tél. 02 40 37 13 28  
[www.crous-nantes.fr](http://www.crous-nantes.fr)

**CROUS DE NICE - TOULON**

Service culturel  
18 avenue des fleurs  
06050 Nice Cedex 1  
Tél. 04 92 15 50 82  
[www.crous-nice.fr](http://www.crous-nice.fr)

**CROUS D'ORLÉANS - TOURS**

Service culturel  
Maison de l'étudiant  
Centre culturel Le Bouillon  
Rue de tours  
45072 Orléans cedex 2  
Tél. 02 38 49 24 55  
[www.crous-orleans-tours.fr](http://www.crous-orleans-tours.fr)

**CROUS DE PARIS**

Centre culturel universitaire  
12, rue de l'Abbaye  
75006 Paris  
Tél. 01 40 51 37 03  
Tél. 01 40 51 37 02  
[www.crous-paris.fr](http://www.crous-paris.fr)

**CROUS DE POITIERS**

Service culturel  
Maison des étudiants  
101 avenue du Recteur Pineau  
86000 Poitiers  
Tél. 05 49 60 88 01  
[www.crous-poitiers.fr](http://www.crous-poitiers.fr)

**CROUS DE REIMS**

Service culturel  
Crous de Reims  
34, boulevard Henry Vasnier  
51063 Reims Cedex  
Tél. 03 26 04 15 50  
[www.crous-reims.fr](http://www.crous-reims.fr)

**CROUS DE RENNES**

Service culturel  
7 place Hoche - CS 26428  
35064 Rennes Cedex  
Tél. 02 99 84 31 63  
[www.crous-rennes.fr](http://www.crous-rennes.fr)

**CROUS DE LA RÉUNION**

Service culturel  
20 rue Hippolyte Foucque  
97490 Sainte-Clotilde  
Tél. 02 62 48 95 06  
[www.crous-reunion.fr](http://www.crous-reunion.fr)

**CROUS DE ROUEN**

Service communication et culture  
3 rue d'Herbouville  
76042 Rouen Cedex 1  
Tél. 02 32 08 50 07  
[www.crous-rouen.fr](http://www.crous-rouen.fr)

**CROUS DE STRASBOURG**

Service culturel et communication  
1 quai du Maire Dietrich  
BP 50168  
67004 Strasbourg Cedex  
Tél. 03 88 21 28 40  
[www.crous-strasbourg.fr](http://www.crous-strasbourg.fr)

**CROUS DE TOULOUSE**

Service culturel  
58 rue du Taur  
BP 7096  
31070 Toulouse Cedex 7  
Tél. 05 61 12 54 80  
[www.crous-toulouse.fr](http://www.crous-toulouse.fr)

**CROUS DE VERSAILLES**

Service culturel  
145 bis boulevard de la Reine  
BP 563  
78005 Versailles Cedex  
Tél. 01 39 24 52 19  
[www.crous-versailles.fr](http://www.crous-versailles.fr)

**CNOUS**

SDRIC  
SOUS-DIRECTION DES RELATIONS  
INTERNATIONALES ET DE LA CULTURE  
Cellule de l'action culturelle  
6, rue Jean Calvin  
BP 49  
75222 Paris cedex 05  
Tél. 01 55 43 57 63  
culture@cnous.fr  
[www.cnous.fr](http://www.cnous.fr)  
[www.culture.cnous.fr](http://www.culture.cnous.fr)

**CROUS DE NANCY - METZ**

Service action culturelle  
75 rue de Laxou  
54042 Nancy Cedex  
03 83 91 89 01  
[www.crous-nancy-metz.fr](http://www.crous-nancy-metz.fr)